

Avis de démission

Afin de traiter votre démission, vous devez remplir cette déclaration et la retourner par télécopieur, courriel ou par la poste.

Remarques :

- La cotisation annuelle peut être remboursée pour une période maximale de six mois, selon la date de votre démission.
- Vous pouvez demander la réadmission de votre adhésion à tout moment; il suffit de demander les documents nécessaires au Centre des services du Collège royal.
 - Si vous rétablissez votre adhésion dans les 12 mois suivant la démission, la cotisation annuelle d'arréage vous sera demandée, et votre cycle de Maintien du certificat se poursuivra selon la date initialement établie.
 - Si vous rétablissez votre adhésion après une absence de plus d'un an, une preuve que votre permis de pratique est en règle sera requise et entamerez un nouveau cycle de cinq ans au titre du programme de MDC et les crédits du cycle antérieur ne pourront être reportés.

Vous prenez votre retraite? Nul besoin de nous quitter. Les membres retraités reçoivent les mêmes avantages, mais sans payer de cotisation annuelle. Veuillez remplir le formulaire « Confirmation du statut de membre retraité » en ligne ou demandez-en un exemplaire au Centre des services du Collège royal.

N° d'identification du Collège royal : _____ Nom : _____

Déclaration de démission de l'adhésion

- En présentant cette déclaration de démission de l'adhésion, je comprends que les conditions suivantes s'appliquent :
- Je cesserai d'utiliser le titre FRCPC ou FRCSC, sur quelque document que ce soit.
 - Mon diplôme d'Associé ne pourra plus être affiché.
 - Mon nom sera retiré du Registre des Associés et du Répertoire des Associés.
 - Je ne serai plus tenu de participer au programme de Maintien du certificat.
 - Je n'aurai plus droit à aucun des avantages accordés aux Associés énumérés sur le site collegeroyal.ca.

Signature : _____

Date : _____

Motif de la démission de l'adhésion et rétroaction

Nous vous prions de nous donner les raisons pour lesquelles vous avez décidé de démissionner de votre adhésion.

- Pratique à l'extérieur du Canada (veuillez indiquer dans quel pays : _____)
- L'adhésion au Collège royal n'est plus nécessaire ou utile dans le cadre de ma pratique
- Les cotisations annuelles sont trop élevées par rapport à la valeur de l'adhésion
- Diminution des revenus en raison d'une maladie, d'un congé de maternité, d'une réduction des heures de travail ou d'autres circonstances atténuantes
(Vous pourriez avoir droit à une réduction de la cotisation annuelle; veuillez lire le formulaire [Demande de réduction de la cotisation annuelle](#), à collegeroyal.ca.)
- Il y a trop d'autres cotisations annuelles à verser
- L'adhésion n'est pas requise pour obtenir un emploi ou le permis d'exercice
- Problèmes liés à la conformité ou à la valeur du programme de Maintien du certificat
- Autre (veuillez préciser) : _____

Veuillez cocher l'un des deux énoncés suivants :

- Je pourrais considérer rétablir mon adhésion si _____
- Je ne prévois pas rétablir mon adhésion

Quels programmes ou services présentement non offerts au Collège royal pourraient vous intéresser?

_____) _____

Recommanderiez-vous l'adhésion au Collège royal à un collègue ou à un médecin récemment certifié?

- Oui Non

Coordonnés - Veuillez nous fournir vos coordonnées.

Adresse postale : _____

Téléphone : _____
Téléphone portable : _____
Télécopieur : _____
Courriel : _____

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Centre des services du Collège royal

Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada

774 promenade Echo, Ottawa (Ontario), CANADA K1S 5N8

Téléphone : 1-800-461-9598 ou 613-730-6243

Télécopieur : 613-730-2410

Courriel : adhesion@collegeroyal.ca

collegeroyal.ca